



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
République Algérienne Démocratique et Populaire

وزارة التعليم العالي و البحث العلمي

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

المدرسة الوطنية المتعددة التقنيات

Ecole Nationale Polytechnique

المكتبة

Bibliothèque



## Annexe au Règlement de la Bibliothèque

### Horaires hebdomadaires d'ouverture au public :

**Bibliothèque Centrale :** Du Dimanche au Jeudi : de 8h à 16h 30.

**Bibliothèque Annexe :** Du Dimanche au Jeudi : de 7h à 20h.

Samedi : De 9h à 16h.

### Périodes d'ouverture restreinte :

Pendant les vacances d'hiver et de printemps.

### Fermeture annuelle :

Pendant les vacances d'été.

### Nombre d'ouvrages et durée du prêt :

Etudiants en graduation : **02** documents pour **01** semaine.

Etudiants de post-graduation : **03** documents pour **02** semaines.

Enseignants : **05** documents pour **04** semaines.

Personnel de l'Ecole : **02** documents pour **02** semaines.

Utilisateurs externes : **02** documents pour consultation sur place

### Consultations sur place :

Les périodiques et tous les documents portant la mention « exclu du prêt », ainsi que les thèses imprimées sont consultables uniquement sur place.

### Prolongations :

- Il est possible de prolonger le prêt d'un document qu'une seule fois
- Pour une prolongation « renouvellement » ; l'emprunteur doit se présenter avec les documents en question.